

le**Scop** un autre modèle de société

jetransmetsamessalaries.fr

INTERVIEW 3 questions à :

Patrick **ROUAIX**,

Président de la Fédération Sud-Ouest SCOP BTP

Dans la région Occitanie, on comptabilise près de 70 entreprises du BTP répondant au format de Société Coopérative et Participative, soit 1 100 salariés. Modèle d'entreprise choisi de plus en plus souvent par les créateurs d'entreprise, mais restant encore trop méconnu pour les transmissions.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE SCOP?

Depuis la crise économique et financière de 2008, l'Économie Sociale et Solidaire a le vent en poupe. Les SCOP, Sociétés COopératives et Participatives, connaissent une belle progression (en Occitanie, ce sont 7 547 emplois tous secteurs confondus en 2019, 3ème région après lle de France et AURA)⁽¹⁾. Leur mode de management se caractérise par la présence d'un dirigeant salarié élu et par le fait que les salariés sont associés à la stratégie et au développement de l'entreprise (SARL, SA ou SAS). Des règles équitables de partage du profit entre les

salariés, l'entreprise et les associés complètent ce cadre.

Face à la crise provoquée par l'épidémie du Covid-19, la prise de

conscience de la nécessité de revoir les critères de performance des entreprises, fait que plus du quart des dirigeants d'entreprise envisagent de transformer leur entreprise en SCOP⁽²⁾.

EN QUOI CE MODÈLE EST INTÉRESSANT LORS D'UNE TRANSMISSION ?

A fin 2019, 13% des nouvelles SCOP sont le fruit d'une transmission (65 % en création ex nihilo)^[3]. En réalité, la transmission sous forme de SCOP présente des avantages bien spécifiques, à la fois pour le cédant et pour les salariés repreneurs, et ce dans des contextes très variés.

En l'absence de solution familiale, le dirigeant attaché à la pérennité de l'entreprise et au sort des salariés trouvera dans cette forme de transmission la suite logique du travail d'une vie.

Les salariés sont parties prenantes pendant le processus. Le partage équitable des résultats de l'entreprise renforce leur motivation et donne un sens à leur engagement.

Enfin un dernier avantage joue en faveur de cette forme de transmission, à savoir une fiscalité avantageuse pour les cédants, les salariés associés et les entreprises.

TRANSMISSION ET RSE, UNE QUESTION DE PERFORMANCE POUR L'ENTREPRISE?

Afin de mettre en place les conditions de la réussite d'une opération de transmission, toute la chaîne de valeur va être revisitée, depuis l'amont (fournisseurs, prestataires externes...) jusqu'à l'aval (clients...) Il en va de même pour déveloper une politique RSE, puisque toute la chaine de valeur sera aussi revue avec l'ensemble des Parties Prenantes de l'entreprise (fournisseurs, clients, salariés...). Dans les 2 cas, il est essentiel

de faire adhérer les salariés, de leur donner l'envie de s'engager.

Les salariés sont plus impliqués parce qu'ils trouvent du sens, ils défendent leurs valeurs et les emplois locaux

Et dans notre secteur du BTP où faute d'attractivité, il est difficile de recruter des jeunes, proposer un modèle d'entreprise qui allie engagement et reconnaissance, qui mène des actions pour préserver la biodiversité et l'équilibre vie professionnelle/vie privée de ses collaborateurs, transmettre son entreprise aux générations futures sous forme de SCOP c'est leur donner les clés pour construire le monde de demain!

(1)et(3) www.les-scop.coop/chiffres-cles (2) Le Baromètre de la nouvelle performance des entreprises – Opinionway – octobre 2020 La SCOP FLAGEAT à Castres dans le Tarn, issue de la transformation de l'entreprise du même nom, créée en 1925, et dirigée par la famille FLAGEAT jusqu'en 2013, date de départ à la retraite du Gérant, Gérard FLAGEAT. Sa préoccupation principale : pérenniser l'entreprise et maintenir les emplois locaux. Sans successeur au sein de sa famille, et sans repreneur, il s'est très vite orienté vers la transmission à ses salariés sous forme d'une SCOP.

Après avoir fédéré les salariés de l'entreprise, ce projet a aussi séduit un ancien client de l'entreprise, **Olivier LAFON**, réunissant toutes les compétences pour en prendre la direction, avec l'appui du prédécesseur pour assurer la transition en douceur vis-à-vis des clients, des fournisseurs

7 ans après, quid de la réussite de cette transmission et de la diffusion de la culture coopérative au sein de la SCOP?

C'est à travers le témoignage de **Bernard**CRESPY salarié-associé que l'on mesure la fierté de tous les salariés d'être devenus associés, acteurs dans leur entreprise, décideurs des grandes orientations pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain : « nous étions convaincus que c'était ensemble, en nous regroupant, que nous allions gagner. L'activité devait être collective, comme dans toute entreprise, il y a des objectifs de performance, mais il y a avant tout une volonté d'entreprendre et une ambition partagée par tous ses acteurs : croître sur le long terme pour satisfaire l'intérêt des collaborateurs, ceux d'aujourd'hui, comme ceux de demain. Fort de cette ambition, le travail prend alors d'avantage sens et chacun trouve naturellement sa place.

Olivier LAFON, dirigeant de la SCOP FLAGEAT basée à Castres (81100)



Nous vous apportons des réponses personnalisées. Ocontactez-nous!

Un quart des dirigeants

d'entreprise envisagent

de transformer leur

entreprise en SCOP.

Fédération des SCOP du BTP 64 bis rue de Monceau - 75008 PARIS

www.scopbtp.org

Suivez-nous! 👔 🕥 🔼





communique-SCOP-BTP-2-SO.indd 1 07/12/2020 15:12:27